



Communiqué

le 23/11/2016



web

Réunion au ministère de l'Intérieur : le SNSPP-PATS-FO fait valoir ses revendications

Le ministre de l'Intérieur empêché par l'actualité n'a pu nous recevoir, c'est donc en compagnie de son représentant que Patrice Beunard (président du SNSPP-PATS-FO) et Jean-Michel Piedallu (secrétaire général du SNSPP-PATS-FO) ont préparé la prochaine rencontre avec Bernard Cazeneuve. Lors de cet entretien, nous avons donc réaffirmé une nouvelle fois nos positions.

PATS :

- Nous exigeons l'intégration d'un représentant des personnels administratifs, techniques et spécialisés (PATS) au sein des conseils d'administration des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) dans les meilleurs délais. Nous réclamons déjà cette disposition depuis plus de 3 ans.
- Nous exigeons une véritable filière CTA/CODIS pour les PATS concernés.

SPP CAT C :

- Nous exigeons que tous les caporaux ayant 5 ans d'ancienneté au 31/12/2019 soient nommés au grade de caporal-chef.
- Nous exigeons que tous les caporaux détenteurs des unités de valeur SAP et/ou DIV2 et ayant exercé 3 ans la fonction de chef d'agrès une équipe soient nommés sergent.
- Nous nous opposerons au SDIS qui nomment sergents stagiaires alors qu'ils sont titulaires de leur formation et demandons à la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) qu'elle fasse pression sur tous les SDIS en ce sens.
- Nous exigeons que tous les sergents titulaires de la FAE depuis 5 ans soient nommés au grade d'adjudant avant le 31/12/2019.
- Nous exigeons que tous les adjudants exerçant actuellement des fonctions de lieutenant 2ème classe (2700 SPP en 2012) puissent accéder à ce grade dans le cadre d'un véritable examen professionnel et non d'un pseudo concours. De plus, certains officiers profitent des oraux de ces examens pour asseoir leur supériorité.

Au cours de cet entretien, nous avons rappelé que nous avons accepté sept ans de mesures transitoires afin que tous les agents concernés puissent bénéficier de la mise en place de ces mesures. Nous souhaitons que la DGSCGC rappelle les élus à leurs obligations.

SPP CAT B :

- Nous demandons en urgence l'ouverture d'un véritable chantier permettant la reconnaissance et la revalorisation de la catégorie B. Aujourd'hui la situation de celle-ci est lamentable et inadmissible tant en terme de fonctions qu'en terme de rémunération. Nous rappelons que nous payons très cher l'absence d'entrée au premier grade de cette catégorie.

- Nous exigeons que l'ENSOSP dispense des formations appropriées avec des formateurs de qualité. Les retours d'expérience des stagiaires sont tellement édifiants que nous nous demandons encore pour quelles raisons une réforme en profondeur n'a pas eu lieu.

SPP CAT A :

- Nous exigeons que toutes nos revendications et amendements dans le cadre du dossier des emplois supérieurs de direction (ESD) soient pris en compte et que ce dossier ne reste pas dans les mains de quelques personnes non reconnues de la profession. Bon nombre de jeunes officiers attendent aujourd'hui de véritables perspectives de carrière.

- Nous aurons un œil attentif sur l'application des décrets afin de constater si certains directeurs départementaux l'appliquent avec aussi peu d'enthousiasme que pour la réforme de la filière.

Pour finir, nous venons de prendre connaissance du torchon diffusé par l'organisation qui appelle à manifester. Cependant nous ne polémiquerons pas : « les chiens aboient et la caravane passe... »

Les sapeurs-pompiers se souviennent bien des fausses promesses faites par cette organisation dans le but de gagner les élections professionnelles de 2014.

Le bilan est clair : ils n'ont ni décroché la lune ni même accouché d'une souris !

Qu'ont-ils réellement obtenus ?

Proposer- négocier-contracter

www.snspp-pats-fo.fr

contact@snspp-pats-fo.fr

www.facebook.com/snspp.pats.fo

www.twitter.com/SNSPP_PATS

SNSPP-PATS-FO

05.57.15.24.18

20 avenue du Général De Gaulle
33120 Arcachon